

La Ville de Saint-Priest recrute des animateurs / animatrices périscolaires

Pour accompagner et encadrer les enfants sur les temps périscolaires, la Ville de Saint-Priest recrute des animateurs/animatrices tout au long de l'année.

VOUS AVEZ DIT ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE ?

À Saint-Priest, l'animateur/animatrice périscolaire est un(e) salarié(e) vacataire qui travaille pendant la pause méridienne et/ou en fin de journée après la classe. Elle/il intervient auprès d'un public de jeunes enfants, âgés de 3 à 12 ans, au sein des 16 groupes scolaires de la ville. Ses missions sont diverses :

- **Accueillir, encadrer** un groupe d'enfants,
- **Animer des jeux** en extérieur, des jeux sportifs et collectifs,
- **Mener des activités** manuelles,
- **Organiser des temps** calmes,
- **Appliquer et contrôler** les règles de sécurité dans les activités,
- **Assurer l'organisation** matérielle,
- **Maîtriser les méthodes et outils** pédagogiques d'animation.
- **Répondre aux besoins** des enfants
- **Respecter le rythme** de chaque enfant.

FAUT-IL ETRE DIPLÔMÉ ?

La Ville de Saint-Priest recrute des animateurs/animatrices qui sont diplômé(e)s BAFA ou BAFD ou CAP Petite Enfance, mais aussi des personnes (adultes à partir de 18 ans) qui possèdent une expérience dans le domaine de la petite enfance et de l'animation. En effet, toute personne souhaitant exercer cette fonction sans diplôme mais avec un profil particulier peut postuler.

COUP DE POUCE BAFA

Le Bureau Information Jeunesse propose une aide à la formation BAFA pour toute personne âgée de 15 à 25 ans et résidant à Saint-Priest.

Renseignements :

04 81 92 21 70

bjj@mairie-saint-priest.fr

> Missions de l'animateur/animatrice

**11h30 -
13h30**

**Pause
méridienne -
Restauration
scolaire**

- Recupérer et pointer les enfants à la sortie de la classe
- Permettre à l'enfant de manger à son rythme
- Veiller au bon déroulement des passages en self
- Proposer des activités variées (sportives, manuelles, d'expressions...)
- Organiser un planning d'activités à la semaine
- Laisser le choix des activités à l'enfant
- Mettre en place un temps calme avant le retour en classe



16h30 - 18h00
**Accueil périscolaire
du soir**



PÉRISCOLAIRE DU SOIR EN MATERNELLE

- Recupérer et pointer les enfants à la sortie de la classe
- Organiser un temps de goûter
- Animation de jeux intérieurs et extérieurs.
- Encadrement d'activités diverses, en permettant aux enfants de passer d'une activité à l'autre.
- Gestion de la sortie des enfants qui est possible entre 17 h et 18 h.

PÉRISCOLAIRE DU SOIR EN ÉLÉMENTAIRE

- Recupérer et pointer les enfants à la sortie de la classe
- Organiser un temps de goûter et un temps récréatif
- Animation de jeux extérieurs et intérieurs.
- Encadrement de l'aide aux leçons.
- Encadrement d'activités autour de thématiques : art et culture, citoyenneté, science et technique, sport et santé, environnement et développement durable...

FICHE DE POSTE

Animateur / Animatrice périscolaire

La Ville de Saint-Priest recrute des animateurs/animatrices pour encadrer les enfants pendant les temps périscolaires. Vous rejoindrez une équipe d'animateurs/animatrices et agents relevant du service de l'Éducation.

Votre action s'appuiera sur des valeurs éducatives qui sont chères à la ville de Saint-Priest. En effet, chaque enfant de la commune doit pouvoir s'épanouir en bénéficiant d'enseignements et de loisirs éducatifs adaptés et accessibles à tous. Vous contribuerez ainsi à promouvoir un environnement éducatif bienveillant et serein, qui réunit les conditions propices à la rencontre, à l'ouverture, à la curiosité, à la confiance et à la coopération.

VOS MISSIONS

Sous l'autorité du responsable des temps périscolaire, vos missions consistent à :

- Encadrer les enfants et assurer leur sécurité.
- Organiser des activités et des jeux.
- Vérifier le respect des règles d'hygiène.
- Faire connaître et appliquer les règles de vie en collectivité.
- Veiller au bon déroulement des repas.
- Organiser des espaces d'animation adaptés.
- Garantir aux enfants un panel d'animation en fonction de leur besoin de détente.
- Assurer l'aide au travail personnel.

VOS COMPÉTENCES

- Capacité à proposer et animer des activités et des jeux.
- Bonne maîtrise des techniques d'animation, d'éveil de l'enfant.
- Connaissance des besoins de l'enfant.
- Maîtrise des tâches matérielles de préparation et de logistique.
- Sens des responsabilités.
- Expérience similaire souhaitée.

VOTRE PROFIL

- Capacité de dialogue et d'écoute avec les enfants et l'équipe de travail.
- Autonomie, créativité, enthousiasme, dynamisme.
- Ponctualité et assiduité.
- Capacité à gérer les conflits entre enfants.
- Être respectueux des règles de neutralité et d'égalité des usagers.

VOS HORAIRES DE TRAVAIL

Disponibilité indispensable sur le temps de midi de 11 h30 à 13 h30 et/ou sur le temps du soir, de 16 h30 à 18 h.

QUELLES PERSPECTIVES ?

En fonction de son expérience et de son ancienneté, l'animateur/animatrice périscolaire peut être amené(e) à exercer des fonctions d'accompagnement vis-à-vis des débutants. Il peut aussi évoluer vers le poste d'animateur enfance/jeunesse de loisirs éducatifs.

+ d'infos : www.rhone-alpes.drjcs.gouv.fr/-Metiers-de-l-animation-.html



Mairie de Saint-Priest
Place Charles Ottina
69800 Saint-Priest
Tél. 04 72 23 48 48

Envoyez votre CV
et votre lettre de motivation à :
rh.recrutement@mairie-saint-priest.fr